

« Sauvons la statistique publique »

La lettre du CDSP (Insee-DG) n° 5 - 3 novembre 2008

« Si la croissance est moins forte que prévu, on réajustera les chiffres le moment venu. »

*François Fillon, Matignon le 22 octobre, rencontre avec les parlementaires UMP
(propos rapportés par Le Parisien le 23/10/2008)*

Pour vous informer des actions menées et à venir

N'hésitez pas à rejoindre le Comité de Défense de la Statistique Publique à l'Insee
(CDSP : inscription auprès de rosine.deville@insee.fr) :

Pour vous tenir au courant : le site de la pétition externe
<http://www.sauvonslastatistiquepublique.org> et les sites des syndicats de l'Insee
http://www.intranet.insee.fr/naviguer/thèmes/vie_sociale/syndicats.htm

La question orale de la Sénatrice des Hauts-de-Seine

Nous vous en avons parlé dans une précédente lettre. Mme Brigitte Gonthier-Maurin, Sénatrice des Hauts-de-Seine du groupe CRC (Communiste, républicain et citoyen), avait rencontré début octobre une délégation du CDSP et de l'intersyndicale afin de préparer une question orale au Sénat. Cette question, adressée à Mme la Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et intitulée *Délocalisation des personnels de la statistique publique*, a été programmée pour le mardi 28 octobre matin. La Sénatrice ayant un droit de réponse, un deuxième rendez-vous a eu lieu la veille avec son assistante afin de peaufiner l'argumentaire.

Mardi dernier, la Sénatrice a donc posé sa question axée sur les risques importants de désorganisation de la statistique publique, d'autant que de nombreux départs en retraite se profilent dans un avenir proche. La Sénatrice a conclu en s'interrogeant sur le bien-fondé de cette décision de délocalisation prise sans concertation et sans analyse des coûts sans doute très importants.

En l'absence de Mme Lagarde, c'est M. Éric Besson, Secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique, qui a lu la réponse de Mme Lagarde. Cette réponse du gouvernement, sans surprise, évoque encore une fois la volonté gouvernementale d'implantation d'emplois publics en région ; la décision de délocaliser des emplois de l'ensemble du SSP (Insee mais aussi SSM) à Metz ne doit rien au hasard, la présence d'Eurostat et du TGV justifiant ce choix ; enfin, le gouvernement est très attaché à la qualité du SSP : c'est pourquoi, il a demandé un rapport de mission sur la question de la délocalisation à Mrs Cotis et Duport afin de préparer cette délocalisation au mieux. M. Besson a conclu en soulignant l'attachement du gouvernement à une statistique publique de qualité et indépendante comme en témoigne la loi de modernisation de l'économie, qui crée une Autorité de la statistique publique, garante de l'indépendance professionnelle dans la conception, la production et la diffusion des statistiques, de l'objectivité, de l'impartialité, de la pertinence et de la qualité des données produites.

La Sénatrice a expliqué pourquoi elle n'était pas convaincue par les arguments avancés à l'appui d'une telle délocalisation, en l'occurrence la qualité du service public et l'efficacité économique. Elle a ensuite conclu en demandant au gouvernement de surseoir à cette délocalisation, plutôt que de l'engager sans en avoir évalué les conséquences. Vous trouverez le compte-rendu intégral du déroulement de cette question à l'adresse suivante : http://www.senat.fr/seances/s200810/s20081028/s20081028002.html#cribkmk_questionorale_298_389690.

De notre côté, signalons que la ville de Metz n'est pas la seule à voir passer le TGV ! Plus sérieusement, nous ne pouvons que trouver troublant le fait que cette délocalisation intervienne après le vote d'une loi sur l'indépendance (dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie votée le 4/08/2008) mais avant la mise en place de l'« Autorité de la statistique publique ».

Plusieurs autres questions, écrites ou orales, ont été posées à l'Assemblée et au Sénat. Ces interventions participent de la prise de conscience des dangers que ce projet de délocalisation fait peser sur le SSP. Nous pensons que cette situation ne doit pas non plus laisser insensibles des députés de la majorité.

La création d'une « caisse CDSP »

Pour répondre aux besoins de financement du CDSP, une caisse commune à tout le SSP a été créée. Très concrètement, le CDSP n'ayant pas d'existence légale, il ne peut avoir de compte bancaire. A l'Insee, pour alimenter cette caisse, il faut libeller les chèques à l'ordre du syndicat national CGT Insee, qui a prévu un compte spécial à cet effet, avec au dos du chèque la mention « CDSP sauvons la statistique publique ». Une 1^{ère} collecte a eu lieu jeudi midi à MK1 et MK2, dont les résultats seront bientôt connus. Merci à celles et ceux qui ont contribué ainsi à financer le mouvement. Le principe est bien sûr celui du volontariat. Les sommes collectées serviront à financer tous les frais courants à venir, ainsi que les dépenses de coordination comme les frais de déplacements. Elles permettront aussi de rembourser aux syndicats l'achat de la banderole, le coût de l'hébergement du site Internet et les frais de transport occasionnés par les Assises nationales du 14 octobre.

A l'agenda : mardi 4 novembre, la conférence de presse de France Portrait Social

La conférence de presse organisée à l'occasion de la parution de l'ouvrage *France Portrait Social* de la DSDS aura lieu mardi 4 novembre en fin de matinée en salle Closon. Une intervention y est programmée selon une logistique qui a déjà fait ses preuves lors de la dernière conférence de presse du point conjoncturel du 2 octobre. C'est une occasion importante de sensibiliser de nouveaux journalistes en charge des questions de société cette fois-ci. Afin de montrer aux journalistes que notre mouvement ne se réduit pas aux vingt personnes qui vont intervenir, il est important de se rassembler en nombre dans le hall de MK1 vers 11h30, comme cela vous a été indiqué par mail. Lors de ce rassemblement, il est prévu de vous donner les toutes dernières nouvelles et de vous informer du déroulement de l'intervention.

A l'agenda : mercredi 5 novembre, la visite à Metz

A l'invitation du Maire de Metz, une délégation composée de membres du CDSP (Insee et SSM) et de l'intersyndicale va se rendre à Metz. Il ne s'agit pas, comme certains ont pu le penser, de préparer l'arrivée de certains d'entre nous à Metz. Il s'agit au contraire d'exposer les raisons pour lesquelles nous sommes fermement opposés au projet de délocalisation. En nous rendant à Metz, nous voulons aussi faire preuve de notre volonté de dialogue et d'écoute, contrairement à ceux qui veulent nous imposer une délocalisation non concertée. Par ailleurs, cette visite permet de bien préciser que notre position n'est pas liée à la ville de Metz, ni à la Lorraine, alors que certains propos anonymes et non représentatifs repris dans la presse ont pu faire naître des malentendus sur ce point. Vous avez reçu par messagerie en fin de semaine dernière une lettre des syndicats, qui vous explique plus précisément les raisons de cette visite à Metz ainsi que le déroulement de la visite, qui comprend aussi d'autres rendez-vous comme notamment la rencontre avec des membres du Conseil régional.

A l'agenda : jeudi 6 novembre, la prochaine réunion du CDSP (Ensaë-Amphi 1-13h)

Comme vous le constatez à la lecture de cette lettre, la deuxième mi-temps commence déjà cette semaine, avec plusieurs actions programmées et la préparation de rendez-vous importants d'ici la remise du rapport Cotis-Duport fin novembre. La réunion du CDSP, jeudi 6 novembre, est importante. Venez nombreux ! En effet, les orientations à donner au mouvement, d'ici la remise du rapport et après la remise du rapport, y seront discutées. Cela entraînera sans doute quelques exercices de prospective quant aux conclusions possibles du rapport de mission : il est important de se préparer à différents scénarios plutôt que d'être pris au dépourvu. Lors de cette réunion, certains correspondants de groupe passeront le relais : ils ont bien travaillé jusque-là et nous les en remercions vivement, de même que ceux qui continuent dans leurs rôles et fonctions. Ceux qui passent la main continueront bien sûr d'être présents et actifs, mais d'autres, plus frais et avec des idées nouvelles, vont prendre la relève.

A vos agendas

- **12 novembre :** audition des syndicats par la mission Cotis-Duport, pour laquelle un rassemblement du personnel sera organisé
- **13 novembre :** coordination nationale des syndicats et des CDSP de tout le SSP (Paris et régions)
- **15 novembre :** manifestation en commun avec l'ensemble des « délocalisables » (plus d'informations dans la prochaine lettre)
- **18 novembre :** prochaine journée d'action nationale dont les modalités sont à définir

Signez et faites signer la pétition en ligne et la pétition papier !

Un petit calcul montre que si chaque agent du SSP apportait deux signatures en plus de la sienne, on en serait aujourd'hui à 24 000. Or, nous en sommes à près de 16 000 au moment du bouclage de cette lettre et la croissance récente du nombre de signatures s'explique surtout par la saisie des pétitions papiers. Nous comptons donc sur vous tous pour faire signer encore davantage la pétition : la somme des initiatives personnelles est déterminante !